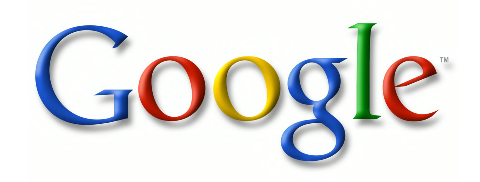




A PROPOS

'UNE CONFÉRENCE

PONSE A M. AULARD

PAR

P. LAHARGOU

DOCTEUR ÈS LETTRES

Extrait de l'*Enseignement chrétien* du 1er Juin 1899.

PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

—

1899

A PROPOS D'UNE CONFÉRENCE

La *Revue bleue* a publié, dans son numéro du 22 avril, la conférence faite à la Sorbonne par M. Aulard, sous le patronage de la *Ligue de l'enseignement*, le 15 avril dernier. Le nom bien connu du conférencier et le caractère spécial de la notoriété qu'il s'est acquise, la *Ligue* au service de laquelle il a mis sa parole, disent suffisamment à ceux qui les connaissent quel a pu être l'esprit qui animait la conférence. La *Ligue de l'enseignement* est laïque, et l'on sait aujourd'hui quels liens étroits unissent le laïcisme à la franc-maçonnerie sur le terrain de l'enseignement : on sait également quelles sont, à l'heure actuelle, les vues et les tendances de jour en jour plus ouvertement accusées de la franc-maçonnerie. Si j'ajoute qu'en s'adressant à son conférencier la *Ligue* avait fait un choix intelligent et perspicace au regard de ses intérêts, on n'aura pas lieu d'être surpris que le 15 avril dernier, dans les bâtiments de la Nouvelle Sorbonne, l'enseignement libre, au cours d'un réquisitoire sévère, ait été condamné sans admission de circonstances atténuantes. Non pas toutefois qu'on y ait proclamé nécessaire le retour au monopole. Oh non ! on est bien trop libéral pour porter atteinte à aucune liberté ; et

puis on sait par cœur la *Déclaration des Droits de l'homme*, que M. Aulard va nous reprocher amèrement de méconnaître et, ce qui est pis encore, de cacher à autrui. Malgré ce droit qu'on nous reconnaît à la vie, nous n'avons pas lieu d'en être plus fiers, si d'un côté ce droit doit subir les mutilations qu'on propose, et si d'un autre nous faisons de cette vie amoindrie l'usage piteux qu'il a plu au conférencier de décrire.

En effet, reprenant à son compte le vœu adopté à l'unanimité au dernier congrès de la *Ligue de l'enseignement* tenu à Rennes, en 1898, et dont voici les termes : « Le Congrès fait appel à l'activité de propagande des sociétés fédérées, pour parer aux graves atteintes portées à l'union morale et sociale de la France par l'enseignement secondaire congréganiste et signale à l'attention du gouvernement le danger de recruter des fonctionnaires parmi des jeunes gens qui ne sortent pas des établissements de l'État, » M. Aulard se propose d'en expliquer les motifs et le sens en ne « s'inspirant que des sentiments qui sont communs à toute la Ligue ». Nous connaissions assez ces sentiments, du moins en ce qui nous concerne. S'il en était encore parmi nous qui eussent l'illusion tenace, la présente conférence ouvrira leurs yeux obstinément fermés, car elle manifeste d'un bout à l'autre quelle idée on se fait dans certains milieux de notre enseignement et en quelle petite estime on nous tient. Deux mots d'ailleurs résument assez exactement la conférence : l'enseignement congréganiste ne produit que des êtres déformés intellectuellement et *dévirilisés* moralement; l'enseignement officiel seul produit des hommes. Ne croyez pas que le besoin de résumer l'auteur m'ait amené à forcer les expressions pour renfermer dans le raccourci de la pensée tout

la force du développement, non; je n'ai fait que prendre les expressions de M. Aulard. Du reste, j'ai plaisir à le citer lui-même pour qu'on ne m'accuse pas de le trahir en le traduisant : « Il ne faut pas que nos élèves raisonnent... Dans un lycée on apprend à raisonner, chez les bons Pères on apprend à obéir. Là on forme des citoyens, ici on forme des sujets. Là on perfectionne la faculté de raisonner, ici on l'atrophie, on *dévirilise*, si je puis dire, de jeunes esprits... Combien de ces élèves gardent le pli, restent déformés, incapables de raisonner, frivoles et dédaigneux et, arrivés à l'âge d'homme, demeurent des enfants ! » Par trois fois M. Aulard nous appelle « les persécuteurs de la raison » qu'il nous reproche d'*énerver* et d'*atrophier*. Tel est l'acte d'accusation : il nous reste à en entendre les preuves.

M. Aulard n'est pas arrivé du premier coup à la Sorbonne et à la notoriété retentissante qu'il s'y est faite par son cours sur la Révolution française. Il a été professeur en province, à la Faculté d'Aix d'abord, à celle de Poitiers ensuite. Comme tel, il a eu l'occasion de faire passer les examens du baccalauréat et de se livrer à des études variées sur la psychologie des candidats. Grâce à l'institution du livret scolaire, que nous étions bien éloignés de croire destiné à pareil office, il a pu classer les candidats suivant leur provenance et leur origine : d'un côté les élèves des lycées, de l'autre les élèves des établissements libres. « Je me suis fait, nous dit-il, par cette expérience « personnelle, sans préjugé et sans passion, une idée « qui repose sur des réalités et non sur des hypo- « thèses sentimentales et sectaires. » Ces idées, nous les avons entendues plus haut déjà, c'est que nous ne formons guère que des crétins ou des imbéciles,

accusation grave assurément, d'autant plus grave que M. Aulard, en qualité d'historien, ou de professeur d'histoire, si vous aimez mieux, ne s'inspire ni de la passion ni du préjugé, *sine ira*, *sine studio*, mais des documents, car il est très documenté. Voyons un peu ce qu'il y a dans ses documents.

Il nous présente un candidat de force moyenne « un peu hésitant, un peu intimidé..., ni tout à fait bête, ni tout à fait ignorant..., j'essaie de le rassurer et je lui pose une question de *bon sens*. Eh bien, si c'est un élève de lycée, les trois quarts du temps il se rassure, reprend son aplomb, se tire d'affaire. Si c'est un élève des Jésuites, les trois quarts du temps il se trouble davantage, rougit, reste muet. Je n'exagère en rien, c'est un fait d'expérience : l'appel au bon sens réconforte le lycéen, désarçonne le congréganiste. Il y a des exceptions des deux côtés, elles sont fort rares. » C'est comme je le disais : les trois quarts de nos élèves sont des idiots, si le document de M. Aulard prouve quelque chose. Heureusement, il ne prouve rien. Et d'abord, je trouve étrange, pour ne rien dire de plus, que M. Aulard tire argument de la timidité du congréganiste opposée à l'assurance confiante du lycéen. Quoi qu'il dise, M. Aulard sait mieux que moi, car il est historien et psychologue, que, vis-à-vis du jury d'examen, la situation des deux candidats n'est pas absolument la même : en passant du lycée dans une salle de Faculté, et des mains de ses professeurs à celles des examinateurs, l'un se rend très bien compte qu'il n'a fait que changer de local, mais non pas de maison ; il est toujours dans l'Université qui l'a nourri et où il trouvera, non seulement la mesure de justice qu'on peut toujours attendre de ses juges, mais encore cette large part de bienveil-

lance qu'on doit aux fils de la maison. L'autre se trouve, dans la Faculté, en pays complètement étranger; ni l'air de la maison, ni l'aspect extérieur des examinateurs, tout différents de ses maîtres, ne lui sont familiers. A tort plus qu'à raison sans doute, M. Aulard s'en fait garant et je veux l'en croire, il pense que, s'il peut compter sur la justice qui lui est due, rien ne lui assure la bienveillance, et quels sont les candidats si fiers d'eux-mêmes et si confiants dans le succès, qui ne se sentent le besoin, à cette heure, d'une légère poussée de bienveillance ? Il a tort, je le répète, tort absolument. Mais allez empêcher ses craintes ! D'autant qu'on lui a parlé de sévérités excessives; car il règne autour des Facultés et autour des examinateurs, surtout à l'heure des examens, des légendes de toute sorte, légendes anonymes et par là même suspectes, mais d'autant mieux crues qu'elles circulent sans nom d'auteur responsable et que d'ailleurs, à l'âge des candidats, on a la foi robuste en ces sortes d'histoires. Nous en avons tous connu de ces histoires, et nous y avons cru à notre heure. Et vous trouvez étrange qu'ainsi étonné, remué et dépaysé, ce candidat congréganiste montre moins d'assurance que son camarade du lycée? Que répondriez-vous si, s'adressant à vous, il vous disait : « Faites-moi donc des conditions d'examen auxquelles je me reconnaisse et me retrouve, comme ce lycéen que vous m'opposez, et, si devant mes examinateurs je reste hésitant et sans parole, alors, mais alors seulement, vous aurez le droit de me jeter la pierre et d'accuser mes maîtres » ?

N'insistons pas, car alors même que l'observation serait sans atténuation et sans excuse, elle ne pourrait que nous déplaire à demi. La timidité, à seize ans,

n'est pas un vice rédhibitoire, et si l'assurance est une belle chose, avantageuse souvent, la défiance, voisine de la crainte, est assez naturelle chez un jeune homme, contraint de s'avouer à lui-même, comme Socrate, que tout ce qu'il sait, c'est qu'il ne sait rien. Mais l'accusation a cela de grave, qu'à s'en rapporter à elle, nos élèves de force moyenne sont pour les trois quarts des idiots. Je ne sais si vous êtes comme moi, mais je trouve cette manière de prouver, qui consiste simplement à affirmer, légèrement enfantine, et cette façon de généraliser des souvenirs rétrospectifs tout à fait indigne de la gravité et du sérieux d'un historien. Du côté lycéen, les trois quarts sont sensés ; du côté congréganiste, les trois quarts sont vides et nuls. Est-ce de la statistique rigoureuse ou une proportion à vue de nez, au hasard de souvenirs déformés eux aussi par les préjugés d'une âme laïque qui a intérêt à tout voir en bien à droite, tout en mal à gauche ? Tandis qu'il se payait la tête du congréganiste, hésitant et muet, est-ce que M. Aulard prenait des notes, faisait des relevés d'après lesquels il a établi la statistique moyenne ? Certainement non ; et alors les trois quarts, c'est tout aussi bien les deux cinquièmes ou les trois quinzièmes ; c'est une indication au hasard et sans portée. M. Aulard ne nous aime guère, c'est bien sûr ; il a intérêt à trouver que nous n'entendons rien à l'enseignement, et dans sa carrière d'examinateur, il a été surtout impressionné par les faits qui allaient à sa thèse préférée, il les a retenus et généralisés. Peut-être que, dans ces conditions, nous devons même lui être reconnaissants de n'avoir pas poussé la généralisation jusqu'au bout, et d'admettre qu'il sort de nos mains un quart d'élèves intelligents et pas-

sables, pour trois quarts d'imbéciles et de nigauds.

Cependant, le document n'a pas dit son dernier mot, et les souvenirs de M. Aulard contiennent des trésors d'information. Ce demi-crétin congréganiste qui reste hésitant et muet « a une figure intelligente et des yeux vifs ». Pauvre garçon! et c'est là justement le mal; c'est là justement le crime des maîtres qui se sont appliqués à l'éteindre, et l'erreur des parents qui l'ont confié à de pareils éducateurs! Car un maître, s'il est excusable de ne pas donner l'intelligence à qui ne l'a pas reçue en naissant, est criminel d'en éteindre la flamme dans l'âme qui la possède. Et tel est notre cas, paraît-il. Ce congréganiste que M. Aulard a devant lui, est-il possible qu'il soit réellement incapable? S'il ne raisonne pas, peut-être a-t-il quelque goût, quelque imagination. « Voyons, mon ami, y a-t-il dans le théâtre classique une tragédie qui vous ait plus intéressé que les autres? Y en a-t-il une qui vous ait plus ennuyé que les autres? Le lycéen ainsi interrogé, sourit et répond par exemple : « *Le* « *Cid* m'a intéressé, *Athalie* m'a ennuyé. » Eh bien, pourquoi? Et le voilà qui explique avec intérêt ses préférences. » Je coupe ici le récit de M. Aulard pour admirer l'intérêt avec lequel le lycéen souriant explique ses préférences pour *le Cid*, intérêt qui n'a d'égal ou de supérieur que celui avec lequel M. Aulard explique ses préférences pour l'enseignement laïque, et je lui cède la parole de nouveau. « L'élève des jésuites reste ahuri de la question, il ne préfère rien! » L'âne de Buridan, quoi; un être nul!

Mon Dieu! que j'ai du regret de n'avoir pas assisté aux examens des baccalauréats à Aix ou à Poitiers du temps où M. Aulard y interrogeait. J'aurais peut-être des deux catégories de candidats une idée conforme

à la sienne, tandis que je l'ai bien différente. Dans une période de bientôt vingt ans, — ce qui me paraît très suffisant comme base d'appréciation — j'ai assisté à beaucoup d'examens du baccalauréat. J'y ai vu des lycéens et des congréganistes; je reconnaissais les uns à l'uniforme qu'ils affectent de porter comme une sorte d'amulette contre les coups du sort : ils ont tort, eux aussi, car cette superstition est mauvaise et déraisonnable comme les autres, mais ils y tiennent assez, au moins par ici; et faute du livret scolaire, j'avais ce moyen pour les reconnaître; les *pékins*, c'étaient généralement les congréganistes; eh bien! affirmation pour affirmation, si la mienne peut valoir celle d'un docteur en Sorbonne, je certifie que je ne me reconnais pas du tout aux histoires que M. Aulard nous raconte. Je certifie que j'ai vu des candidats bien faibles, soit du côté lycéen, soit du côté congréganiste, et la proportion entre les deux éléments était assez égale de part et d'autre pour ne pas frapper l'attention; du reste, les statistiques sont là et les résultats aussi. Je certifie que très souvent les meilleurs examens appartenaient au côté congréganiste, et que j'ai entendu parfois, à l'adresse de ses candidats, tomber de la bouche des examinateurs des éloges autorisés qui font un singulier contraste avec les insinuations et les affirmations quelque peu suspectes du conférencier du 15 avril dernier.

Encore n'est-ce pas tout! Voilà donc notre congréganiste toujours muet; M. Aulard qui se gardait « de faire expier à un enfant la faute et les erreurs de ses maîtres » s'attachait à l'arracher à son mutisme et finissait par le faire parler. Voici donc le dialogue, il est à citer :

« L'Examinateur. — Mon ami, avez-vous lu *Polyeucte?*

« Le Candidat, *brusquement.* — *Polyeucte*, 1640; source : Surius, *Vitæ sanctorum;* Sévère et quelques détails inventés.

« L'Examinateur, *un peu surpris.* — Surius? Vous connaissez donc Surius?

« Le Candidat, *continuant.* — Mélitène, en Cappadoce, capitale de l'Arménie; palais du gouverneur.

« L'Examinateur, *abasourdi.* — Connaissez-vous le rôle de Sévère?

« Le Candidat. — Sévère, pendant de Pauline; naturellement généreux; milieu entre le païen Félix et le chrétien Polyeucte.

« L'Examinateur, *de plus en plus abasourdi.* — *Pendant de Pauline?* Qu'est-ce que cela veut dire ?

« Le Candidat, *reprenant.* — Sévère, pendant de Pauline, naturellement généreux.

« L'examinateur. — Voyons, voyons! qu'est-ce que *Pendant de Pauline?* Que veut dire cette expression : *Pendant de quelqu'un ?* »

Voilà le candidat muet, rougissant : impossible d'en tirer maintenant une réponse.

La citation est un peu longue, mais elle est jolie. C'est, avec ou sans l'esprit des *Provinciales*, je n'ai pas à en décider, le procédé de Pascal qui, pour rendre les Jésuites ridicules, en imagine un qu'il fait grotesque à plaisir, nous le présente comme un des plus habiles de la Compagnie et va lui demander des éclaircissements sur la grâce actuelle. Le candidat en question est un petit garçon sans cervelle, une sorte de perroquet qui a appris des mots dont il n'a pas l'air de comprendre la valeur, puisqu'il répond à côté aux questions qu'on lui pose. Il n'est ni lycéen ni congréganiste, et, s'il existe, ce n'est guère qu'à l'état d'exception. Quand on a pu passer un examen écrit

on n'est pas crétin à ce point à l'oral : ou on ne répond rien, ou on répond autrement. Je soupçonne même très fort, sans porter atteinte à la sincérité de M. Aulard, qu'il s'est plu à créer un mythe; car il n'a pas sténographié ce dialogue; il n'a même pas essayé de le retenir de mémoire dans le casse-tête des interrogations, sans parler des réponses auxquelles un examinateur est condamné au cours d'une séance de trois heures. Avec des éléments plus ou moins voisins de la réalité, il nous a fait une histoire qui ne prouve rien parce qu'elle a la prétention de vouloir trop prouver. Peut-être M. Aulard n'a-t-il voulu que rire.

Comme on l'a pu voir dans les citations qui précèdent, ce sont les « bons Pères » qui sont de préférence pris à partie et c'est contre eux directement que le document est exploité. Ce candidat est de leurs élèves, et c'est dans un manuel composé par un Jésuite, le P. Brucker, qu'il a lu *Surius*, *Mélitène*, *pendant de Pauline* et autres mots qu'il cite à tort et à travers, comme le Père de la IVe *Provinciale* cite sans discernement et sans critique le P. Bauny et autres théologiens. Si les Jésuites estiment que les attaques de M. Aulard en valent la peine, ils sauront se défendre : ils ont de la poudre et des balles [1], et je puis me dispenser d'intervenir dans leur cause. Ils auront beau jeu en particulier contre leur adversaire, quand ils lui montreront que des livres tels que ceux du P. Brucker n'auraient jamais vu le jour, si les programmes insensés que l'Université nous impose n'en

1. Cet article était déjà composé et corrigé sur épreuves, quand la réponse des Pères jésuites a paru dans les *Études*, numéro du 20 mai 1899, p. 507.

avaient rendu l'usage nécessaire. M. Aulard sait aussi bien que personne que les *Mementos*, *Résumés synoptiques*, *Tableaux analytiques* et autres manuels, sont devenus, dans l'enseignement, un mal nécessaire pour aider et soutenir l'effort de mémoire qu'on exige de nos candidats, obligés à tout apprendre sans trouver le temps de rien comprendre avec réflexion, de rien méditer et de rien goûter. Il sait aussi bien que personne que ces livres sont en usage dans les lycées autant que dans les établissements libres, et que ce n'est pas pour nous seulement que travaillent MM. Hachette, Belin, Delagrave, Garnier, Delalain et autres, quand ils éditent leurs *Mementos*, *Sommaires*, *Tableaux synoptiques*, *Extraits*, *Choix classiques*, *Résumés*. Dès lors que l'usage de ces manuels est admis, il faut bien admettre aussi les procédés de mnémotechnie plus ou moins bizarres, même le *pendant de Pauline* auquel ils ont recours : il n'y a de condamnable que l'usage maladroit qu'en font les écoliers inintelligents qui n'en savent pas tirer parti. Mais, si M. Aulard le sait, et comment non ? je trouve son procédé plus qu'étrange ; s'il ne le sait pas, qu'il l'apprenne et nous laisse tranquilles. Voilà ce que nous avons le droit de lui dire tout autant que les Pères jésuites, car, si M. Aulard parle volontiers des bons Pères et des congréganistes, c'est bien tout l'enseignement libre qu'il attaque de front ; c'est contre nous tous que mènent campagne la *Ligue de l'enseignement* d'abord et le distingué conférencier qui a mis à son service son zèle et ses documents.

*
* *

A la vérité, si l'attaque se bornait à produire deux ou trois petites histoires d'une portée et d'une signification fort incertaines, il n'y aurait pas lieu de s'émouvoir beaucoup. Il circule tant de ces petits papiers dans la presse, on publie tous les jours tant de révélations nouvelles que le public indifférent ne leur fait plus même l'honneur d'un léger crédit. Mais vous entendez bien que M. Aulard, en historien philosophe qu'il est, n'a pas manqué de remonter des effets à la cause, et d'étudier en elle-même *intus et in cute* cette pédagogie congréganiste qui donne de si déplorables résultats : « Obéir et plaire à ses supérieurs, voilà le conseil essentiel, dirigeant, qui résulte de cette pédagogie. » C'est là notre premier tort, ou du moins le premier reproche; est-il bien fondé? Qu'on en juge.

« Un jour, nous dit M. Aulard, j'interroge un candidat congréganiste sur l'histoire de la Révolution. « Y a-t-il « dans l'histoire de la Révolution un homme célèbre, « un grand et bon citoyen dont vous puissiez me parler?» Il hésite, interroge mes yeux, et se disant peut-être qu'il a affaire à un affreux démagogue, il finit par me dire: « Oui, monsieur, il y en a un, c'est Marat. » — C'est du pur comique, mais du comique qui ne prouve rien, ou s'il prouve quelque chose, c'est que M. Aulard, qui d'ailleurs le soupçonne, passait dans l'estime de ce candidat pour un affreux démagogue. Ainsi vont les choses, en effet, qu'il y a autour de chaque professeur de Faculté des légendes qui circulent et des histoires qu'on accrédite, moyennant lesquelles ils sont classés et étiquetés; par ce temps de divisions sociales, politiques et religieuses, il y a les sceptiques

et les croyants, les pratiquants et les déistes, les matérialistes et les spiritualistes, les conservateurs et les républicains, que sais-je encore ? Le candidat en question n'était pas d'ailleurs si niais quand il pressentait en M. Aulard le panégyriste des héros de la Révolution. Si, au lieu de lui jeter à la face le nom de Marat comme type de l'homme de bien, ce qui est assez paradoxal en effet, le candidat s'était arrêté à Danton, l'assassin des journées de septembre, M. Aulard, au lieu de se moquer de lui, ne pourrait aujourd'hui que le couvrir de fleurs,

Le jeune candidat croit donc être agréable à M. Aulard, mais voilà le mal. « Plaire ou déplaire ! voilà un point de vue auquel ne se placent jamais les élèves de nos lycées. » Voilà qui prouve donc de façon péremptoire que les élèves congréganistes sont avant tout formés à obéir et à plaire. Non, encore une fois, cher Maître, cela ne prouve rien. D'ailleurs, trait pour trait, voulez-vous ? Au temps où je suivais avec assez de régularité les examens du baccalauréat à la Faculté de X., il y avait un professeur de philosophie, homme jeune et de belle mine, qui passait pour le philosophe le plus sceptique qui fût jamais ; portant bien la parole d'ailleurs, de mise soignée autant qu'agréable, fort suivi des dames qui, sans rien y entendre, prenaient des notes avec un zèle comique sur les antinomies kantiennes. Interrogeant un candidat sur la matière philosophique, il lui dit : « Donnez-moi les preuves de l'existence de Dieu. » Le candidat hésita, interrogea les yeux de l'examinateur, et se souvenant qu'il avait affaire à un affreux sceptique, il crut l'heure venue de faire une déclaration sensationnelle : « Monsieur, je n'y crois pas ! » Inutile de dire la suite. Mais le candidat était un lycéen, celui-là aussi avait

l'envie de plaire à son examinateur pour lui extor-quer une bonne note. Si j'en concluais que tous se camarades de lycée étaient poussés par l'unique sou de plaire, M. Aulard trouverait mon argumentatio bien puérile; je lui demanderai à mon tour si l sienne vaut beaucoup mieux... Du reste, quand j m'exposerais à faire mal au cœur de M. Aulard, j dois lui dire que les trois quarts des candidats se raient disposés à pareilles complaisances et à de sem blables flatteries, s'ils étaient sûrs par elles de se con cilier la faveur de l'examinateur et d'obtenir bonn note; et cela sans qu'on les y pousse. Je les ai en tendus suffisamment quand j'étais candidat, et depui aux alentours des Facultés, pour être au courant d leurs sentiments intimes à cet égard.

Singulière morale! n'est-ce pas? Hélas! je ne la fai pas, je la note seulement, car j'ai, moi aussi, mo expérience sans préjugé et sans passion, fondée su des réalités et non sur des hypothèses sentimen tales ou sectaires. Mais élevons la question, je l veux bien, élevons-nous nous-mêmes dans la régio des principes qui éclairent et dirigent notre pédago gie. M. Aulard nous déclare, pour nous le reproche que nous formons nos jeunes gens à l'obéissance. J suis loin de m'en défendre et j'accepte son reproch sans en éprouver ni repentir ni honte. M. Aulard va-t me comprendre? Je ne sais, mais j'affirme bien ha que toute saine pédagogie doit faire une large part l'obéissance, et que l'éducation n'est pas faite ta qu'on n'a pas appris à obéir. Nous ne sommes pa les admirateurs, encore moins les disciples de Rous seau, que nous tenons, malgré ses lueurs de haut raison, pour un penseur chimérique et pour un espri faux. Nous croyons aux déchéances originelles et à l

nécessité de redresser et de corriger ce que le péché d'origine a déformé dans chaque nature particulière, afin de tirer de l'enfant tout ce qu'il peut fournir d'intelligence, de cœur et de volonté, pour l'aider à réaliser en lui le type humain dans les conditions les plus parfaites auxquelles il soit capable d'atteindre. C'est une loi de nature qu'une force n'est utile que dans la mesure où elle est domptée par une discipline et docile au commandement de celui qui s'en sert : l'homme n'échappe pas à cette loi, qui a son application dans le domaine moral aussi bien que dans le domaine physique. Nous voyons dans l'obéissance la force qui le discipline et le met en valeur.

Oui ; mais l'initiative, qu'en faites-vous? — Quoique autrement, nous nous en préoccupons au moins autant que vous. Si du côté universitaire, au lieu de surveiller et d'épier ce qui nous manque, on s'appliquait, dans un large esprit d'impartialité et d'équité, à rendre justice à nos efforts et à prendre en considération notre sérieuse volonté du bien, peut-être nous reprocherait-on moins en particulier « d'étouffer toute velléité d'initiative personnelle », alors qu'il est vrai qu'il n'y a pas de problème pédagogique qui nous préoccupe davantage depuis plusieurs années. Car, sans rien briser des racines qui nous rattachent aux traditions du passé, nous sommes de notre temps et nous en voulons être ; nous savons tout ce qui s'est dit et écrit sur la question dans ces dernières années. Dans les thèses hardies et dans les doctrines nouvelles, nous avons essayé de faire la part de la vérité et celle de l'exagération ; nous avons noté ce qui nous convenait et nous paraissait applicable en France. Nos Congrès annuels de 1895, 1896, 1897, 1898 s'en sont régulièrement occupés : articles de revues et discours de distribution de

prix ont traité la même question. Mais est-ce qu'on nous fait l'honneur de nous lire? Est-ce que nous comptons encore? Oui sans doute, puisqu'on nous dispute jalousement le peu d'air que nous respirons encore. Ç'a été pourtant une sorte de révélation, quand nos chefs d'établissements libres sont allés déposer devant la *Commission de l'enseignement*, avec autant d'autorité, de compétence, et de clarté surtout que certains proviseurs, voire certains membres de l'Institut. Comment? les supérieurs des maisons ecclésiastiques seraient, eux aussi, des hommes instruits et qui comprennent leur métier! Mais qui donc s'en doutait? Hélas!

Non, nous n'avons pas l'intention d'étouffer, nous n'étouffons pas l'initiative personnelle en formant les jeunes âmes à l'obéissance, nous leur apprenons à se soumettre d'elles-mêmes à une règle par égard pour l'autorité divine qui la leur impose, afin que plus tard elles sachent spontanément se soumettre à la loi morale qui sera la règle de leur vie. Nous appelons cela former le caractère et, n'en déplaise à M. Aulard, *viriliser* l'esprit. Car comprimer un ressort, ce n'est pas le briser; et de même que le ressort sagement comprimé a une force plus grande de résistance et d'expansion, ainsi l'âme, assouplie par l'exercice de l'obéissance raisonnée et contenue par une règle morale, a plus d'énergie et de liberté pour entreprendre tout ce qui n'est pas en opposition avec sa règle morale, plus de force de résistance pour lutter contre ce qui lui fait obstacle et le vaincre. Telle est notre manière de voir. Ce n'est ni de la métaphysique, ni de la psychologie à priori. Cette doctrine est fondée sur des faits. On dit, et il n'est que trop vrai, que tout est vénal de nos jours et qu'il n'est guère plus de

conscience en dehors du pouvoir de l'argent. Eh bien ! moi, j'en connais de ces consciences que tout l'or juif ne pourrait corrompre. Demandez à ces âmes de religieux, par exemple, à quel prix on pourrait acheter d'elles des complaisances et surtout des bassesses, et vous comprendrez mieux alors ce que peut l'obéissance pour élever les âmes et tremper vigoureusement les caractères. Vous comprendrez que plus on descend dans l'obéissance consentie et raisonnée, plus on s'élève dans la possession et la maîtrise de soi.

Ce point n'est pas le seul sur lequel nous serons en désaccord avec M. Aulard, et nous le confessons sans peine. M. Aulard se trompe quand il nous reproche de substituer « les analyses faites par nous aux textes de Corneille et de Bossuet. » Car nous usons des analyses comme on en use dans l'Université, un peu par méthode pédagogique, surtout pour rendre la besogne facile et plus légère à des candidats obligés de parcourir, en peu de temps, des espaces démesurés. Mais où donc a-t-il vu que chez nous l'étude des livres analytiques dispense nos élèves de recourir à la lecture des textes, même des textes de Corneille et de Bossuet ? Qu'il s'informe donc auprès des éditeurs, en particulier auprès de M. Poussielgue, qui fournit pour une très large part les maisons d'enseignement libre, et ces éditeurs le renseigneront sur le nombre considérable, non pas de morceaux choisis seulement, mais de textes complets écoulés chaque année dans les établissements congréganistes. Si parfois quelques-uns de ces textes sont expurgés, pourquoi nous en faire un crime? Si nous supprimons quelques fables dans La Fontaine, au moins nous ne le corrigeons pas, nous ne le laïcisons pas. Le « Mo-

lière refait et truqué » n'existe pas dans l'usage classique, il n'existe que pour les théâtres de pensionnats et de collèges, comme *le Voyage de M. Perrichon* et *le Fils de Ganelon*, adaptation de *la Fille de Roland*. Si cette convention amuse, si par surcroît elle est acceptée des acteurs et des spectateurs, en quoi cela peut-il faire du chagrin à M. Aulard? Ces textes ne sont pas en usage en classe, et nous supprimons franchement dans les autres ce que nous ne croyons pas devoir mettre entre les mains des enfants. Je ne fais aucune difficulté d'avouer qu'il est un certain nombre de textes expurgés à notre usage. Au risque de faire rire M. Aulard, ce qui est une heureuse aventure par ce temps de tristesse noire, je lui signalerai la *Lettre à d'Alembert*, où j'ai hardiment supprimé tout ce qui concerne les mœurs des comédiens et des comédiennes. L'éditeur de chez MM. Hachette n'a pas eu, je le sais, le même scrupule. Qu'est-ce que cela prouve? sinon que nous n'avons pas la même manière d'entendre le respect que Juvénal recommande vis-à-vis des enfants. Que M. Aulard garde sa manière, s'il la juge bonne, et qu'il régale ses lycéens de l'adultère de Tartuffe; nous gardons la nôtre, car en pareille matière, nous n'avons à recevoir ni conseils ni leçons de personne.

Cette indépendance de méthode à laquelle nous estimons que la morale est intéressée, nous la réclamons également dans l'appréciation des faits historiques, comme une des conséquences de la liberté de penser. C'est ainsi que nous revendiquons le droit d'avoir sur la *Déclaration des droits de l'homme*, et sur les grands hommes de la Révolution des idées un peu différentes de celles de M. Aulard. Si c'est son droit de ne pas fréquenter nos autels, c'est bien le nôtre aussi de ne pas fréquenter les siens. Pourquoi, dès

ors, se scandalise-t-il si fort de ne pas trouver le exte de la *Déclarations des droits de l'homme*, ni dans le P. Loriquet « que les bons Pères conservent toujours » ni dans le cours du P. Gazeau *A. M. D. G.*, ou de ne e trouver que fort incomplet dans le cours d'histoire contemporaine par Girard ? C'est là pour lui la preuve ndéniable de la tendance antilaïque et antirépublicaine de notre enseignement. Faut-il donc aller si oin chercher l'explication d'une chose si naturelle et si facile à comprendre ? Si nous avons pour la *Déclaration des droits de l'homme* un culte moins vif que le sien, c'est qu'elle ne nous apprend rien. Tout ce qu'elle dit de bon, nous l'avions déjà depuis dix-huit siècles, et en des termes autrement autorisés, dans es pages de l'Évangile. Que M. Aulard lise donc et de près le *Sermon sur la montagne* (*Matth.*, ch. v, vi, vii), et il y trouvera le code magnifique de la morale personnelle et de la morale sociale. Nulle part, la trilogie sur laquelle on fait reposer tout le droit moderne : *liberté*, *égalité*, *fraternité*, en ce qu'elle a de raisonnable, n'est affirmée avec plus d'autorité ; nous sommes les affranchis du Christ, égaux devant Dieu qui ne fait pas acception des personnes : à ses yeux, l n'y a ni esclaves, ni hommes libres, ni Juif, ni Gentil, ni Grec, ni Barbare, mais des frères en Jésus-Christ. Nous sommes donc très suffisamment édifiés —même en dehors de la *Déclaration* — sur nos droits et sur nos devoirs. Qu'elle soit un document de haute valeur dans la série historique, en ce que, pour une large part, elle résume les principes sur lesquels repose l'Etat moderne ; d'accord, et nous n'avons garde de l'omettre. Mais on peut être un bon citoyen, même sans avoir lu le texte intégral dans l'histoire, ou sur les murs de son collège, comme le demandait

récemment un des membres du *Congrès de l'enseignement secondaire*.

Il est entendu, dans certains milieux, qu'il n'y a plus d'orthodoxie religieuse. Quand nous imposons nos dogmes au nom de l'autorité infaillible de Dieu, on nous oppose les droits de la science et de la raison individuelle à contrôler la parole et l'autorité même de Dieu. Cette conduite nous dicte la nôtre, et à ceux qui refusent de reconnaître l'orthodoxie catholique en matière de foi et de morale, nous déclarons que nous n'admettons pas une orthodoxie nouvelle en matière d'histoire et de littérature, même de science. Les grands mots dont on nous accable quand on nous accuse « d'extirper de la République l'esprit républicain, d'amputer la patrie de l'idée de justice et de solidarité », tous ces mots, bons peut-être pour terrifier les enfants, ne nous touchent pas beaucoup. Ces choses-là faisaient quelque impression jadis, elles n'en font plus depuis que les dieux modernes s'en vont, ou s'en sont allés. Nous savons qui nous sommes : des serviteurs dévoués du pays, des serviteurs obscurs, c'est vrai, mais des serviteurs passionnés, parce qu'ils le servent par amour et non pour l'intérêt et pour l'argent. Nous avons des traditions et nous avons des ancêtres : ceux-ci remontent non pas à cent ans en arrière, mais aux origines mêmes de la nation qu'ils ont fondée, maintenue et ennoblie par leurs mérites et par leurs vertus; d'eux nous pouvons dire en les montrant : Ils furent la France. Leur action dans le passé garantit la nôtre dans le présent et dans l'avenir.

Que M. Aulard cesse donc de se troubler et de craindre. Qu'il cesse de conseiller des empiètements contre la liberté. Cela n'est pas digne d'un homme

qui se réclame du droit moderne. La casuistique qu'il a essayée, pour établir que la mesure qu'il conseille contre nous n'est pas contraire à la *Déclaration des Droits*, ne satisfera personne. Qu'il nous connaisse mieux ; il nous rendra plus ample justice. Nous sommes dans le pays non pas une menace, mais une force, et une force qui ne demande qu'à servir, puisque nous laissons à d'autres les profits d'honneur et d'argent.

Voilà ce que j'avais à dire à M. Aulard tout en le remerciant d'avoir apporté dans sa conférence « le souci fraternel de ne blesser aucune conscience ». Quel dommage pourtant qu'il y ait si peu réussi !

P. LAHARGOU,
Docteur ès lettres.

Paris. — Imprimerie F. Levé, 17, rue Cassette.

